

Déclaration conjointe des ONG.

Sous-commission 4, 2^e tour

Project AWARE, avec le soutien d'Ecology Action Centre, Shark Trust, Shark League for the Atlantic and Mediterranean, The Ocean Foundation, Defenders of Wildlife, Humane Society International, Wildlife Conservation Society, The Pew Charitable Trusts, WildAid, Submon, Shark Foundation, Sciaena, Dutch Elasmobranch Society, Shark Project, iSea, Marine and Environmental Research Lab (Cyprus), International Seafood Sustainability Foundation; International Pole and Line Federation, David Suzuki Foundation, Earthworm Foundation, German Elasmobranch Society (D.E.G.), Sea Shepherd Legal, WildTrust, European Elasmobranch Association - est préoccupé par le fait que les Parties à la CICTA n'ont pas encore trouvé de consensus autour des mesures de protection qu'il convient de prendre de toute urgence pour les populations en danger de requins-taupes bleus. Cette question est pourtant prioritaire, étant donné qu'elle est la seule mesure de conservation des requins à l'ordre du jour des négociations à distance menées par la CICTA en 2020. Nous apprécions cependant la clarification récemment apportée par le président de la sous-commission 4, qui a expliqué que le sujet n'est pas encore clos.

Nous remercions le Canada, le Sénégal et le Royaume-Uni pour leur leadership infaillible en matière de conservation des requins, ainsi que pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de la proposition PA4-806, qui demande des mesures de protection des requins-taupes bleus tenant compte des recommandations scientifiques. Cette proposition conjointe est la seule des trois propositions introduites qui reprend l'essentiel des recommandations du SCRS pour cette espèce de requins : une interdiction totale de la rétention à bord dans l'Atlantique nord et un TAC de 2 001 tonnes dans l'Atlantique sud. Nous observons que 14 autres pays ont coparrainé ou approuvé cette même proposition l'an dernier. **Nous demandons à ces pays et à toutes les Parties à la CICTA de mettre à profit la période actuelle de négociations par correspondance pour affirmer clairement et formellement leur soutien sans faille à l'adoption immédiate de la proposition PA4-806.**

Nous rappelons aux Parties que la pandémie de COVID-19 n'a pas mis un terme à la surpêche des requins-taupes bleus. Cette question épineuse est le seul point concernant les requins qui soit inscrit à l'ordre du jour de la CICTA 2020, laquelle dispose encore de plusieurs semaines pour négocier et réaliser des progrès à ce sujet. La recommandation du SCRS est sans équivoque. Cela fait des années que des mesures auraient dû être prises. Tout nouveau retard ne fera qu'aggraver un risque d'effondrement des stocks que nous ne serons pas en mesure de corriger de notre vivant. **Nous demandons à toutes les Parties d'accepter les données scientifiques et de s'engager de nouveau à modifier la destinée des requins-taupes bleus en adoptant la proposition PA4-806 cette année.**

